BURKINA FASO

Région de la Boucle du Mouhoun

(107,953 PDI, Source CONASUR 31/01/2023)

Rapport mensuel Monitoring de Protection - Février 2023

6,206 Personnes en déplacement soit une baisse de 8% par rapport au mois précédent (7,414 personnes en déplacement)

22 Incidents enregistrés avec 128 victimes soit une hausse de 29% comparativement au mois précédent (12 incidents enregistrés)

Photo d'abris de PDI issues de Douroula sur le site de PDI aménagé au sein du stade régional de Dédougou, le lundi 06 février 2023

I. Résumé

Au cours du mois de février 2023, la situation sécuritaire et celle de la protection ont connu une dégradation dans la région de la Boucle du Mouhoun. Au total, **22** incidents de protection ont été enregistrés dans **huit (08)** communes. Ces incidents ont fait **128** victimes directes dont **118** hommes **et dix (10)** femmes. Les présumés auteurs sont principalement les **GANE** (**94%)** et les **FDS (6%)**. Au titre des catégories de violations de droits humains et du droit international humanitaire, nous avons :

- **12 cas** d'atteintes au droit à la propriété avec **60 victimes** dont **51** hommes et **neuf (09)** femmes.
- **11 cas** d'atteintes au droit à l'intégrité physique et/ou psychique pour **16 victimes**, toutes des hommes.
- **Neuf (09) cas** d'atteintes au droit à la vie ayant fait **46 victimes**, toutes des hommes.
- **Trois (03) cas** d'atteintes au droit à la liberté et à la sécurité de la personne dont ont été victimes **six (06) personnes : cinq (05)** hommes et **une (01)** femme.

Comparativement au mois de janvier 2023, on constate une présence et un activisme beaucoup plus accrus des GANE dans certains villages dans les provinces du Nayala, Banwa, Kossi et Sourou. Cela explique le nombre d'incidents et de victimes élevés au cours de ce mois **(22 incidents et 128 victimes)** par rapport au mois dernier **(12 incidents et 25 victimes).** En effet, on constate avec les opérations militaires lancées contre les GANE dans toutes les provinces, que plusieurs civils sont assassinés, d'autres arbitrairement arrêtés et accusés d'avoir des rapprochements ou d'être en collaboration avec des GANE. À l'opposé, les GANE à leur tour, ont mené plusieurs incursions dans les villages au cours desquelles ils ont proliféré des menaces, donné des ultimatums de déguerpissements, assassinés, enlevé des civils et pillé plusieurs biens en représailles aux enrôlements de certains civils dans les rangs des VDP ou de toute autre forme de collaboration avec les FDS. À titre illustratif, dans le village de Sanakadougou, situé à 36 Km de Djibasso dans la Kossi, les GANE ont assassiné 20 hommes, tous civils et occasionné plusieurs blessés après le départ des FDS qui étaient en opérations dans ledit village. Cette situation est la conséquence d'une crise de confiance entre les populations civiles, les GANE et les FDS. Par conséquent, les autorités devraient l'analyser et s'impliquer davantage pour prévenir et réduire cette menace qui guette les civils dans les différentes localités de la région.

II. Couverture géographique

- **Zones couvertes**

Les localités couvertes sont **29** communes au total pour les six (**06**) provinces de la région. **Six (06)** moniteurs de protection et **Six (06)** points focaux de protection de l'OSC APPEN sont affectés dans ces localités. Sur les **29** communes, **17** communes sont difficiles d'accès par rapport aux **12** autres communes qui sont accessibles.

12 communes couverte en présentiel : Boromo, Pa, Siby, Solenzo, Dédougou, Ouarkoye, Bondokuy, Toma, Tougan, Nouna, Djibasso et Madouba.

17 communes à distance : Kouka, Balavé, Tansila, Douroula, Gassan, Yaba, Kougny, Gossina, Yé, Di, Lanfiera, Kassoum, Kiembara, Lankoue, Toeni, Bourasso et Bomborokuy.

La situation de la couverture géographique au cours du mois se présente comme suit :

La province des Balés (Communes de Boromo, Pa et Siby)
La province des Banwa (Communes de Kouka, Solenzo, Balavé et Tansila)
La province du Mouhoun (Communes de Dédougou, Ouarkoye, Bondokuy et Douroula)
La province du Nayala (Communes de Toma, Gassan, Yaba, Kougny, Gossina et Yé)

La province du Sourou (Di, Tougan, Lanfiera, Kassoum, Kiembara, Lankoue et Toeni)
La province de la Kossi (Bourasso, Bomborokuy, Nouna, Djibasso et Madouba)

- ## Accessibilité

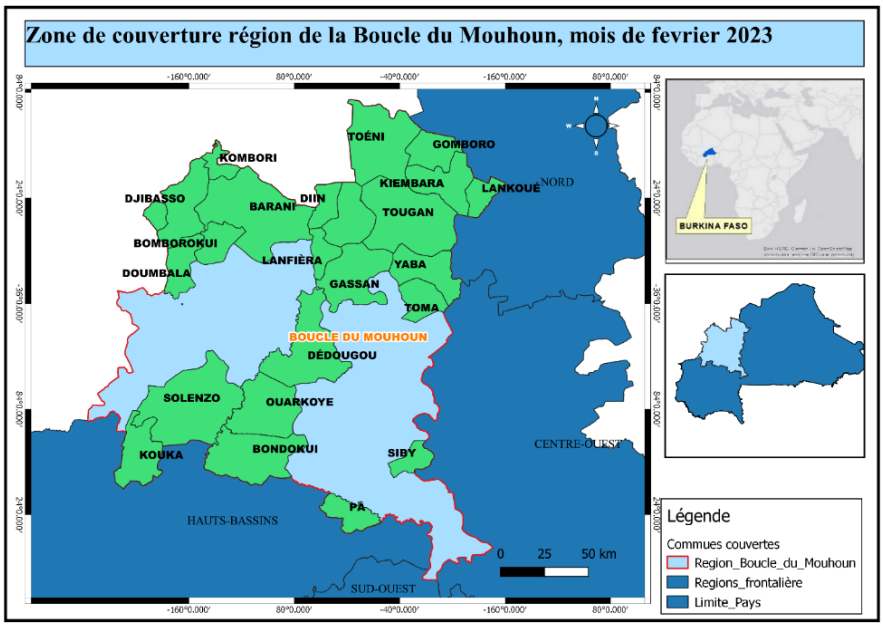

Avec l'appui de l'OSC partenaire APPEN et grâce aux réseaux communautaires mis en place, les activités du monitoring de protection ont été réalisées dans **12** communes accessibles en présentiel, et **17** communes à distance. En plus, des difficultés liées à la présence des GANE, on rencontre d'autres contraintes liées :

- ❖ Au problème de réseau téléphonique dans certaines localités, suite au sabotage des installations par les GANE ;
- ❖ Le risque de mine ou EEI sur certaines voies d'accès ;
- ❖ L'indisponibilité de carburant dans certaines localités.

- ## Méthodologie de collecte d'informations

La méthode de collecte de données utilisée combine à la fois une approche individuelle et une approche communautaire, une approche quantitative et qualitative. L'administration d'entretiens semi-directifs, permet de collecter des données agrégées à l'échelle des communes puis analysées afin de dégager les tendances de la perception des communautés sur les risques de Protection auxquelles elles sont confrontées. L'administration de formulaires d'incident de Protection permet également de documenter les incidents de Protection rapportés par les communautés et individus enquêtés. Cette collecte s'effectue de manière mensuelle et rotative auprès d'un échantillon composé « d'informateurs clefs » et de « ménages (familles) », de survivant(e)s de violations de droits humains et du droit international humanitaire, tout en s'appuyant sur un réseau de relais communautaires composé de membres de comités locaux de Protection situés au niveau commune et de points focaux communautaires situés au niveau village/localité.

Consacrant le principe de localisation, le dispositif de Monitoring de Protection (Projet 21) en place dans la région de la Boucle du Mouhoun mobilise également l'organisation de la société civile APPEN. Ceci permet de compléter la couverture géographique de l'ONG INTERSOS et de couvrir davantage de communes et de villages, y compris les plus difficiles d'accès.

Au cours du mois considéré, la collecte d'informations s'est réalisée via les outils suivants :

- **20 questionnaires informateurs clefs** administrés dans les ZAD de Dédougou, Nouna, Solenzo et Boromo auprès de **dix (10)** hommes et **dix (10)** femmes.

- **20 questionnaires ménages** administrés dans les ZAD de Dédougou, Nouna, Solenzo et Boromo auprès de **dix (10)** hommes et **dix (10)** femmes ;
- **12 fiches d'indice Monitoring de Protection** administrés auprès **six (06)** hommes et **six (06)** femmes à Dédougou, Nouna, Solenzo et Boromo ;
- **17 formulaires d'alerte flash** renseignés dont **11** dans les ZAD à Solenzo, Nouna, Tougan, Djibasso et Dédougou ;
- **22 formulaires d'incident de protection** documentant les violations de droits humains et du droit international humanitaire identifiées dont **11** dans les ZAD à Solenzo, Nouna, Tougan, Djibasso et Dédougou ;
- **Deux (02) fiches de référencement de cas de protection administrées** auprès d'un homme et une (01) femme sur le SAT de Dédougou.

Au cours du mois, l'ensemble des réseaux communautaires ayant contribués à la réalisation du monitoring de protection sont :

- **Dix (10) points focaux** mis en place par **INTERSOS** dont cinq (05) dans la province de la Kossi et cinq (05) dans le Sourou.
- **Dix (10) comités de protection** mis en place par **INTERSOS** constitués de **40 membres** dont cinq (05) dans la Kossi et cinq (05) dans le Sourou.
- **Six (06) points focaux de protection de l'OSC APPEN** dont trois (03) dans le Sourou, un (01) dans la Kossi, un (01) dans le Nayala et un (01) dans le Mouhoun.
- **Plusieurs informateurs clés** identifiés à travers les six (06) provinces par les moniteurs.

III. Typologie des déplacements identifiés

Commune, province, région (Localité de départ)	Commune, province, région (Localité d'accueil)	SAT/ZAD	# ménage	# personne	# homme	# garçon	# femme	# fille	Type de déplacement	Motifs	Remarque
Solenzo (Daboura, Dissankuy, Dio, Dira, Kiè, Bonza), Banwa, Boucle du Mouhoun	Solenzo Banwa, Boucle du Mouhoun	ZAD	405	3,347	641	904	821	981	primaire	Attaque et Menaces/ultimatums des GANE	Ces PDI ont urgemment besoin d'abris et de vivres.
Sanaba, Banwa, Boucle du Mouhoun	Dédougou, Mouhoun, Boucle du Mouhoun	SAT	312	2,437	506	664	548	719	primaire	Attaques de GANE/Menaces/ultimatums	Ces PDI ont urgemment besoin d'abris et de vivres.
Djibasso (Ouarokuy), Kossi, Boucle du Mouhoun	Djibasso (Kira), Kossi, Boucle du Mouhoun	ZAD	87	422	93	117	143	69	primaire	Attaques de GANE/Menaces/ultimatums	Ces PDI ont urgemment besoin d'abris et de vivres.
Total			**804**	**6,206**	**1,240**	**1,685**	**1,512**	**1,769**			

Source : monitoring de protection, INTERSOS, Février 202

Ces déplacements internes forcés de populations sont de type primaire. Ils sont liés aux incursions de GANE, aux assassinats de la population civile, aux menaces et aux ultimatums donnés aux populations de vider certains villages dans les communes de Solenzo, Djibasso, Sanaba, Madouba, etc.

IV. Incidents de protection

Incidents

12 Incidents rapportés par les moniteurs

Victimes de Violations

25 Victimes de violations de droits humains et du droit international humanitaire

Localités touchées

06 Communes touchées : Barani, Gassan, Kombori, Sanaba, Yaba et Bourasso.

- **Détails sur les incidents**

Au total, **22** incidents de protection ont été enregistrés dans **huit (08)** communes de la région qui sont les communes de Solenzo **(07)**, Nouna **(04)**, Tougan **(04)**, Kombori **(02)**, Djibasso **(02)**, **Bourasso (01)**, **Sanaba (01)** et **Dédougou (01)**.

La collecte auprès des informateurs clés, on peut retenir que les communautés (PDI et hôtes) ne se sentent pas en sécurité dans leurs localités respectives, car la psychose demeure au regard de la proximité des zones d'activisme des **GANE**. Par conséquent, plusieurs personnes et ménages ont émis le souhait de se déplacer dans les jours à venir, vers des zones bien plus sécurisées. Les besoins prioritaires évoqués par ces communautés sont : les besoins alimentaires (33%), en emploi et abris (21%), en installation WASH et éducation (7%) et en AME (5%).

- **Statistiques**

Incidents

22 Incidents rapportés

Victimes de violations

128 Victimes de violations de droits humains

Localités touchées

08 Communes touchées

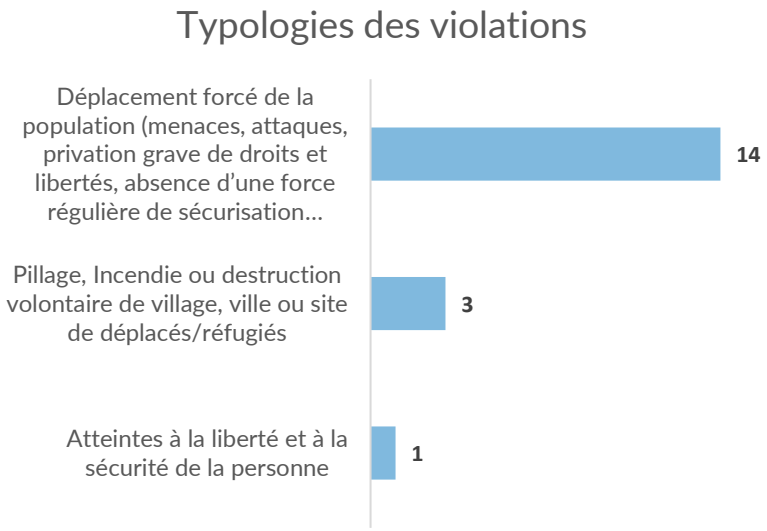

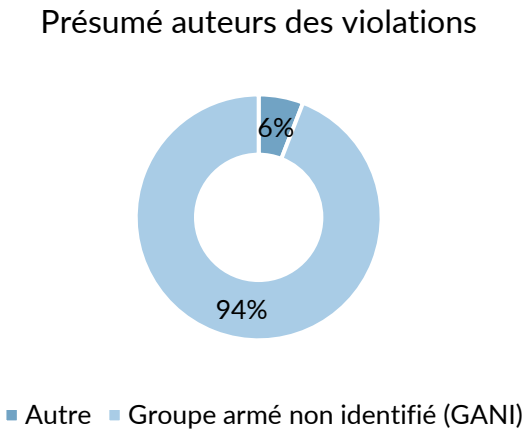

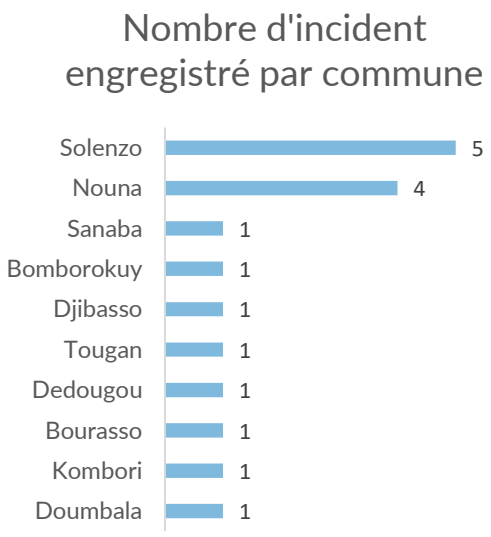

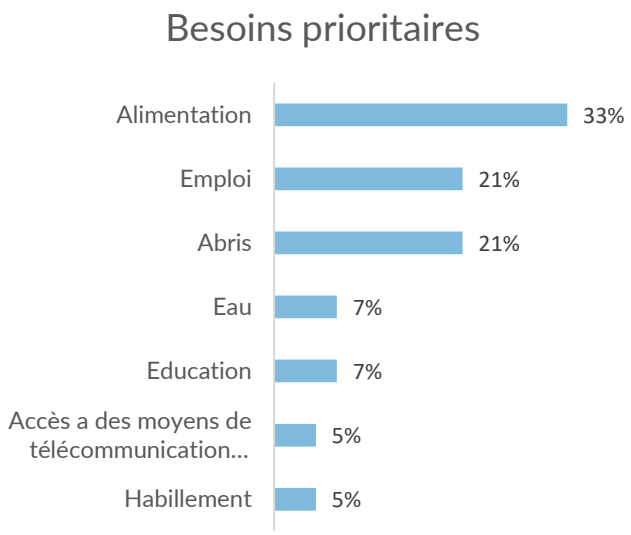

Catégorie de violations de droits humains et du droit international humanitaire	Violation	Nombre
Atteinte au droit à la propriété	Destruction de bien immobilier, infrastructure ou de terre public et privé	4
	Extorsion/taxe illégale	3
	Pillage	2
	Vol	3
Atteinte au droit à la vie	Assassinat	9
Atteintes à la liberté et à la sécurité de la personne	Enlèvement (hors enlèvement d'enfants)	3
Atteintes à l'intégrité physique et ou psychique	Coup, blessure, mutilation	4
	Menace/Ultimatum	7
Déni ou restriction forcée de mouvement (y compris accès à l'asile)	Déplacement interne forcé en raison de la violence/conflit/insécurité	0
Violations graves commises à l'encontre des enfants	Attaques contre les écoles ou les hôpitaux	0
Violences basées sur le genre	Déni d'accès aux ressources, opportunités et services	9
	Mariage forcé	1
	Viol	1
	Agression sexuelle	1
	Violence psychologique et émotionnelle	7
Total général		54

- *Détails sur les incidents dans les SAT et ZAD*

Courant ce mois, **11** incidents de protection ont été enregistrés dans les zones d'accueil de déplacé (ZAD) de **Solenzo** (Dissankuy, Daboura, Dira et Kiè), **Nouna** (Dembo et Simbadougou), **Tougan** (Kassan, Nassan et Diouroum), **Dédougou** (Kari) et **Djibasso** (Kira). Les auteurs de ces incidents sont les **GANE et FDS**. Ainsi, la vulnérabilité des PDI dans ces localités n'est plus à décrire après un premier

déplacement interne dans de nouvelles zones d'accueil. Car ils sont confrontés à plusieurs risques de protection liés à la présence des GANE et aux incidents de protection et sécuritaire qui y surviennent. Comme risques de protection, on peut citer entre autres des risques de restriction de mobilité, d'intimidation et menaces, de séparation familiale, des contraintes légales à travers la destruction et la perte des documents légaux, de Vol/destruction de biens (privé ou public) et autres moyens d'existence (bétail, motos, céréales, maison, etc.), d'enrôlement forcé, etc. En définitive, les risques de protection existants dans ces ZAD sont la cause réelle des déplacements internes **de type secondaires** vers des localités dites plus sécurisées.

- *Incidents portant violation du droit à la vie*

Neuf **(09)** incidents portant violation du droit à la vie ont été enregistrés dans les communes de Solenzo (Banwa), Tougan (Sourou), Nouna (Kossi) et Djibasso (Kossi) avec pour présumés auteurs des **GANE et VDP,** qui ont causé la mort de **46** personnes, toutes de sexe masculin. D'abord, il faut noter que **deux (02)** incidents de ce type ont concerné la commune de Solenzo, précisément le village de Dissankuy, situé à 02 km de Solenzo. En effet, le vendredi 03 février 2023, des GANE, au cours d'une incursion dans le village auraient tué un homme âgé d'une trentaine d'années par des tirs à bout portant sur la victime, créant ainsi une psychose dans le village. Par la suite, le lundi 06 février 2023, des FDS en opération dans le village auraient à leur tour, assassiné un jeune homme d'environ 25 ans du même village accusé de complicité avec les GANE. De plus, dans la commune de Tougan, **trois (03)** incidents ont eu lieu. D'abord, le jeudi 02 février 2023, un homme aurait été tué par les GANE à Kassan, situé à 07 km de Tougan lors d'une incursion dans le village. Ensuite, durant la journée du mercredi 08 février 2023, aux environs de 11h, un véhicule de l'ONG humanitaire Médecin sans frontière (MSF) en direction de Tougan sur l'axe Dédougou-Tougan (RN10) aurait été pris pour cible par des GANE aux encablures de Diouroum, situé à environ 10 Km de Tougan, où deux (02) hommes à bord ont été assassinés. Enfin, dans la soirée du jeudi 09 février 2023, à la suite d'une incursion des membres de GANE dans le village de Nassan, situé à 06 Km de Tougan, trois (03) hommes âgés de la trentaine auraient été assassinés par les GANE au cours des exactions menées dans le village.
Aussi, dans la commune de Nouna, le jeudi 09 février 2023, des membres de GANE auraient fait irruption simultanément dans les villages de Dembo et Simbadougou, situés respectivement à 10 et 08 km de Nouna. En effet, pour le cas de Dembo, un affrontement serait survenu entre GANE et VDP dans le village faisant état de sept (07) morts du côté des VDP. De même, pour le village de Simbadougou, c'est à l'issue d'une incursion, que les GANE auraient tué cinq (05) hommes dont les âges seraient compris entre 20 et 30 ans, avant de s'en aller.
Enfin, dans à la commune de Djibasso, le village de Sanakadougou aurait été attaqué par les GANE le vendredi 10 février 2023, où 20 hommes auraient perdu la vie, accusés de complicité avec les FDS. Dans la même logique, à Kira, village situé à 07 Km de Djibasso, dans l'après-midi du lundi 20 février 2023, aux environs de 16h30 mn, des VDP auraient arrêté et tué un homme Peuhl, âgé d'une trentaine d'années, appartenant à la population hôte sous prétexte d'une complicité avec les GANE.

- *Incidents portant atteintes à la liberté et à la sécurité de la personne*

Au cours de la période sous revue, trois (**03)** incidents ont porté sur les atteintes à la liberté et à la sécurité de la personne dans 03 communes ; notamment, Bourasso, Solenzo (Daboura) et Dédougou (Kari). Ce sont aux total **06** victimes dont **cinq (05)** hommes et une femme qui ont été identifiées. En effet, dans la Kossi, le mardi 31 janvier 2023, aux environs de 13h30mn, des membres de GANE auraient enlevé **un chauffeur,** puis détourné le camion-citerne d'essence en provenance de Dédougou et en partance pour Nouna, entre le village de Lekuy et celui de Bourasso. Ensuite, dans les Banwa, le

mardi 07 février 2023, aux environs de 17h, des membres de GANE auraient effectué un contrôle irrégulier en obstruant la route Daboura-Solenzo à environ 18 km de Solenzo, chef-lieu de la province des Banwa. Ils auraient refoulé **un homme et une femme** de Daboura qui étaient en déplacement forcé vers Solenzo. Enfin, dans le Mouhoun, à la suite d'une incursion des GANE dans la nuit du 14 au 15 janvier 2023, à Kari, un village situé à 20 km de Dédougou, chef-lieu de la province du Mouhoun, **trois (03) hommes**, tous issus de la communauté hôte, auraient été enlevés par les GANE pour complicité avec les FDS.

- *Incidents portant violation du droit à la propriété*

12 incidents portant violation du droit à la propriété ont touché **60** personnes dont **51** hommes et **neuf (09)** femmes. Ces incidents ont été enregistrés dans les communes de Solenzo (Dissankuy), Tougan (Kassan, Diouroum, Nassan), Nouna (Dembo), Kombori (Sanakadougou, Nioko), et Dédougou (Kari). Il s'agit des cas de détournement de camion-citerne, de destruction de magasin, de vol de bétail, d'incendie de vivres, de véhicule et de domicile. Les présumés auteurs identifiés sont les **GANE** qui se sont pris aux populations sous prétexte de leur collaboration avec les FDS ou de la présence des groupes d'autodéfense au sein de leurs communautés.

- *Incidents portant violation du droit à l'intégrité physique/psychique*

11 incidents portant violation du droit à l'intégrité physique/psychique ont été enregistrés. **19** hommes ont été blessés (légèrement et grièvement pour certains). La principale raison de ces violations serait liée à la collaboration de la population avec les **FDS** et à l'enrôlement de certains civils dans les rangs des Volontaires pour la Défense de la Patrie (VDP). Les auteurs de ces incidents sont les **GANE.** Ils auraient intimidé plusieurs populations des villages et villes, puis donné des ultimatums de déguerpissement au risque d'en subir les représailles**.** Cette situation a occasionné plusieurs déplacements internes forcés de population vers les localités dites sécurisées telles que les chefs-lieux de provinces et de communes.

V. Situation par secteur

V.1. Violence basée sur le genre (VBG)

Au cours de la période, **19** cas de VBG ont été signalés et enregistrés à Dédougou lors des entretiens dans les sites et zones d'accueil. Il s'agit de sept (**07)** cas de violences psychologiques, un (**01)** cas de mariage forcé précoce/forcé, un (**01)** cas d'agressions sexuelles, neuf (**09)** cas de déni de ressources et un (**01)** cas de viol. Les survivantes sont exclusivement des **PDI** et les présumés auteurs, des membres de la famille et de la communauté.

Il ressort lors des entretiens, que les causes profondes de ces pratiques sont liées aux pesanteurs socioculturelles, à la religion, à la pauvreté, à l'ignorance des voies de recours en cas de mariage forcé. Ainsi, pour réduire ou arrêter ces pratiques, des actions individuelles et collectives doivent être entreprises. Pour ce faire, il faudra sensibiliser et impliquer dans la lutte contre les VBG, les leaders communautaires, religieux, les chefs de ménages et assurer l'éducation des filles pour un éveil des consciences et envisager des activités d'autonomisation pour les femmes et les chefs de ménages démunis.

V.2. Protection de l'enfance

Au cours de ce mois, plus de **315 enfants élèves PDI** constitués de chef(e)s de ménages pour la plupart, ont été identifiés à Tougan et sont dans une situation d'insécurité alimentaire qui les expose à plusieurs autres risques. On peut citer entre autres, l'augmentation du grand banditisme, la prostitution

d'enfants, les grossesses précoces, la déscolarisation, la délinquance juvénile, les VBG, etc. En effet, la plupart de ces élèves dépendent entièrement de l'aide apportée par les parents dans les villages environnants tels que Daka, Dimboro, Zinzin, etc., qui sont présentement confrontés au blocus imposé autour de Tougan et aux représailles des GANE. Par conséquent, les besoins en vivres sont énormes et si rien n'est fait, ces enfants pourraient avoir recours à des mesures d'adaptation négatives comme les vols et le commerce ou vente d'intimité ou de sexe pour les filles.

Par ailleurs, lors des activités de monitoring, il est ressorti, qu'une dizaine d'enfants vivant dans des ménages PDI, sur le site au sein du stade régional de Dédougou (Mouhoun) seraient victimes de négligence et de maladies infantiles. En effet, plusieurs enfants de zéro (00) à cinq (05) ans, sont laissés à eux-mêmes sans surveillance et souffriraient d'affections cutanées et bien d'autres maladies infectieuses, sans des soins adéquats. En plus, le travail des enfants PDI est beaucoup signalé dans la ville de Dédougou lors des entretiens. Ces enfants PDI sont encouragés par les membres de leurs familles (parents) à aller chercher du travail (travaux domestiques, commerces, orpaillage, etc.) afin de les aider à subvenir aux besoins de la famille. On estime à plus de 100 enfants issus des récents déplacements internes forcés dans cette situation au sein de la ville de Dédougou.

V.3. Personnes ayant des besoins spécifiques

Au cours de ce mois, le nombre des personnes en déplacements internes forcés s'est accru. Par conséquent, plus de **200 personnes** ayant des **besoins spécifiques** ont été identifiées à Dédougou, Solenzo, Nouna, Tougan, Boromo et Toma. Ce sont notamment des femmes cheffes de ménages, des personnes âgées avec personnes à charges et une santé fragile, des personnes vivant avec un handicap, des malades chroniques. L'ensemble de ces PBS bénéficieront d'une assistance PBS par mobile money à hauteur de 30,000 FCFA.

V.4. État de droit

Au regard du contexte sécuritaire volatile dans la région, certains services sociaux de base ne sont plus fonctionnels dans plusieurs communes. Ainsi, la quasi-fonctionnalité des services de l'État s'observe seulement au niveau des chefs-lieux de provinces ; notamment Tougan, Dédougou, Nouna, Solenzo, Boromo et Toma. En plus, les communautés (PDI et hôtes) sont contraintes de se déplacer vers ces chefs-lieux de provinces, parfois éloignées, afin d'avoir accès à certains services étatiques. Par conséquent, ces communautés (PDI et hôtes) dans leurs déplacements, sont confrontées à plusieurs risques de protection tels que des contrôles irréguliers, des enlèvements, des VBG, etc.

V.5. Cohésion sociale

En général, dans toutes les provinces de la région, la cohésion sociale est au beau fixe au sein des communautés (PDI et Hôtes et PDI elles-mêmes) avec une forte implication constatée des autorités étatiques, religieuses et coutumières dans l'acceptation des uns et des autres et le maintien du vivre-ensemble. Cependant, sur le site temporaire aménagé pour les PDI au stade régional de Dédougou, un fait majeur a été identifié comme risque de fragilisation du vivre ensemble et de la cohabitation pacifique entre les PDI elles-mêmes. Il s'agit d'un sentiment de mécontentement et de frustration ressenti chez certaines PDI lors des assistances humanitaires en général. En effet, il est ressorti que certains ménages et familles PDI sont favorisés dans les assistances par rapport à d'autres, surtout dans la distribution des vivres et AME. Cette situation risque de créer des divisions au sein des ménages PDI qui résident sur ce site. Par conséquent, une sensibilisation doit être faite non seulement

auprès de ces PDI mais également auprès des acteurs humanitaires au respect du principe de « ne pas nuire ».

V.6. Logement, terre et biens

L'accès au logement demeure un besoin fondamental des PDI qui s'est accru avec les récents chocs ayant conduit aux déplacements internes forcés d'environ 6.000 personnes, en plus des 7.000 PDI environ nouvellement déplacées le mois passé. Des villes d'accueil comme Dédougou, Toma, Nouna, Solenzo, Tougan et Boromo sont plus touchées par ce phénomène. Par conséquent, le renforcement des capacités de réponse en abris serait d'une grande importance étant donné que les familles d'accueil peinent à absorber les PDI qui continuent d'arriver. De plus, l'accès à la terre devient de plus en plus difficile au même titre que les logements pour les populations déplacées dans les localités à forte concentration de PDI telles que Nouna, Solenzo, Dédougou, Tougan et Boromo. Cependant, bien que certaines PDI aient pu se trouver des portions de terre, on constate que d'autres peinent à en avoir ; surtout pour les familles déplacées agriculteurs/cultivateurs, éleveurs. Selon les informations collectées au sein de la communauté, pour des raisons qu'on ignore, certains propriétaires terriens sont beaucoup réticents à l'octroi des terres aux PDI, surtout dans la commune de Boromo.

V.7. Solutions durables

La situation sécuritaire dans la région reste volatile au regard de la poursuite des opérations militaires des FDS et des actions de représailles menées par les GANE contre les populations civiles. Cela engendre de nouveaux déplacements mais il ressort que la majorité des PDI souhaiteraient retourner dans leurs localités d'origine. Néanmoins, elles conditionneraient ce retour par le rétablissement de la sécurité et de la paix, un appui à la reconstruction des habitats, l'accès aux services sociaux de base dans les zones d'origine.

V.8. Protection à base communautaire

- **Activités réalisées par la communauté**

La stratégie adoptée pour mettre en œuvre les activités de monitoring de protection (projet 21) est l'approche communautaire avec l'autorisation des responsables administratifs et coutumiers des différentes provinces d'intervention. Au cours de ce mois, l'OSC partenaire APPEN et les réseaux communautaires mises en place ont été d'un appui important dans la couverture des zones d'intervention et dans la mobilisation de la communauté à participer aux activités de monitoring de protection. Ils ont facilité la collecte et la vérification de **22** incidents de protection, l'identification de **200** personnes à besoins spécifiques (PBS), de **19** cas de VBG et l'administration de **40** formulaires P21 ainsi que de **12** formulaires d'indice de monitoring de protection. En plus, grâce à cette approche participative, les réseaux communautaires ont pu signaler le déplacement interne forcé de plus de 6,000 PDI vers des zones dites plus sécurisées dans la région.

VI. Partage d'informations et coordination

- **Humanitaires**

En collaboration avec les autres acteurs humanitaires de la Boucle du Mouhoun :

- Participation à un focus group inter-agence organisé par OCHA au sein de l'ONG Terre Des Hommes (TDH) qui a abrité les échanges à Dédougou, pour l'actualisation des contraintes d'accès-Boucle du Mouhoun le **mercredi 08 février 2023**.

- Participation à une rencontre de coordination de l'ICCG, sur l'actualisation finale des contraintes d'accès-Boucle du Mouhoun, organisée par OCHA à la salle de conférence de la radio SALAKI à Dédougou, le **mercredi 15 février 2023.**
- Visite terrain sur le nouveau site aménagé des PDI à Dédougou avec l'ensemble des acteurs humanitaire intervenant dans la région le **jeudi 16 février 2023** planifié par **OCHA.**

- **Autorités**

Rien à signaler en dehors d'une bonne collaboration et d'appuis constants sur le terrain.

VII. Recommandations et actions requises

Domaines	Recommandations	Acteurs ciblés	État d'implémentation	Niveau d'urgence
Sécurité alimentaire **Sécurité physique**	❖ Assister en vivres les nouvelles PDI installées dans les SAT/ZAD à Dédougou, Nouna et Solenzo. ❖ Assister en vivres plus de 400 élèves PDI installés à Tougan et Dédougou. ❖ Plaider pour le renforcement de la sécurité des personnes et des biens.	**PAM, OCHA (CimCoord)**	En cours	Urgent
SGBV	❖ Sensibiliser sur les droits des femmes et la dénonciation des cas de VBG dans les SAT de Dédougou, Nouna et Solenzo. ❖ Développer des AGR pour favoriser l'autonomisation économiques des survivantes / personnes à risques de VBG	**AoR GBV, UNFPA**	En cours	En continu
Protection de l'enfance **Éducation**	❖ Mettre en place des espaces amis des enfants dans les communes de Boromo, Toma et Dédougou. ❖ Augmenter la capacité d'accueil des écoles à Toma, Tougan, Nouna et Dédougou	**CP/AoR** **Cluster éducation**	En cours	Urgent
Cohabitation pacifique/LTB	❖ Faire un plaidoyer pour l'acquisition de terres au profit des PDI auprès des propriétaires terriens pour faciliter l'acquisition de terre des PDI dans les localités de Boromo, Dédougou et Nouna. ❖ Poursuivre les séances de sensibilisation sur l'importance du vivre-ensemble dans les SAT/ZAD à Dédougou et à Boromo. ❖ Renforcer les capacités des leaders communautaires en matière de règlement pacifique des conflits.	**AoR/LTB** **Cluster Protection**	En cours	En continu